

M. T. Puel donne lecture de la note suivante :

REVUE CRITIQUE DE LA FLORE DU DÉPARTEMENT DU LOT, par M. T. PUEL (suite).

**12. *Inula spiræifolia* L.** *Syst. nat.* ed. 10, p. 1219 (1759). — *I. squarrosa* L. *Sp.* ed. 2, p. 1240 (1763); Puel! *Cat. du Lot*, n° 1164 (var. a, b, c.), p. 188 (1850). — *I. germanica* Saint-Amans! (herb. Chaubard) *Fl. ag.* p. 353 (1821), non L.

Pech (Puy) d'Angély près Cahors. — Friches pierreuses. — Terrain calcaire (jurassique). — Altitude 210 mètres. — Fl. 3 août 1859. — Récolté par M. L. Puel.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que Linné a décrit la même plante sous deux noms, et les auteurs adoptent indifféremment le nom d'*I. spiræifolia* ou celui d'*I. squarrosa*. On est conduit à donner la préférence au premier, en appliquant à Linné lui-même les règles actuelles de la synonymie. Je saisis cette occasion pour signaler la 10<sup>e</sup> édition du *Systema naturæ* comme un ouvrage très important au point de vue de la synonymie linnéenne, car elle a paru entre les deux éditions du *Species*, et on y trouve un grand nombre d'espèces décrites pour la première fois. Ce livre est fort rare et n'existe dans aucune bibliothèque publique de Paris : l'exemplaire que je suis à même de consulter tous les jours appartient à mon ami M. Maille, dont la riche bibliothèque renferme une foule d'autres ouvrages précieux.

L'*I. spiræifolia* est assez commun dans la région méditerranéenne, principalement dans la partie montueuse. Je ne saurais indiquer sa limite inférieure d'altitude, mais dans les Alpes il remonte jusqu'à 1300 mètres : M. de Valon me l'a donné de la montagne de Charence près Gap, avec l'indication de cette altitude. Dans le département du Lot, il ne dépasse pas, à ma connaissance, 300 à 350 mètres.

Au centre du bassin du Rhône, tel que je l'ai adopté pour mes divisions géographiques, la plante pénètre dans la presque île cébennique des causses jurassiques, et remonte sur le versant méridional du plateau central, dans les vallées latérales, comme celles de la Montagne-Noire, de l'Ardèche et du Gard. A l'est, elle pénètre aussi dans les vallées sous-alpines, et on la retrouve à Digne, à Gap, à Grenoble et à Lyon; elle dépasse même les limites de la Flore du Rhône pour entrer dans celle du Jura, mais elle y est rare, car on l'indique seulement dans les départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or.

A l'ouest du bassin du Rhône, l'*I. spiræifolia* traverse la chaîne des Corbières, pour entrer dans le bassin de la Gironde. MM. Grenier et Godron ne citant aucun département de la région occidentale, dans leur *Flore de France*, je vais placer sous les yeux de la Société le tableau géographique des localités qui me sont connues. Je dirai d'abord que je l'ai récolté moi-même à

Cahors, sur la montagne d'Angély, dont il couvre les pentes abruptes sur une assez grande étendue, et j'ai pu me convaincre que les formes diverses que j'avais distinguées, à titre de variétés, dans mon *Catalogue du Lot*, sont de simples variations sans importance. J'ajouterai encore une observation qui s'applique à toutes les plantes signalées, dans la *Flore agenaise*, comme appartenant au département du Lot : c'est que toutes ces espèces avaient été récoltées à Cahors vers 1810, et communiquées à Saint-Amans par M. Du Molin, notre honorable confrère, qui a dédié à la Société son savant ouvrage intitulé *Flore poétique ancienne*. Le nom de M. Du Molin n'est pas cité dans la *Flore agenaise*, mais les échantillons de l'herbier de M. Chaubard lui assignent incontestablement la priorité de ses intéressantes découvertes dans notre département.

FLORE DE LA GIRONDE. — LOT : Cahors! (*Du Molin*, 1810, in h. Chaubard), sur le Puy d'Angély! (Puel herb.), à Payrolis! (*Lacombe* in h. Mus. Cah.); Flaugnac, canton de Castelnau-Montratier! (*Lacombe* in h. Mus. Cah.); Gourdon (*Lamy* ex Boreau litt.). CHARENTE-INFÉRIEURE : Surgères (*Delalande* Excurs. bot.); Saint-Georges d'Oleron, Beauvais (*Savatier*); du Fort-neuf à la pointe de Chef-de-Baie près la Rochelle! (*Reboud* in Billot exsicc. n° 1003); de Royan à Mortagne, à Pontailac, à Vaux, à Maisonfort, etc. C. (*Delbos* et *Lafont* in Mém. Soc. sc. phys. nat. Bord. t. I [1854], p. 236); Bussac (*Ramey*). VENDÉE : Rochers du Gué de Velluire, Ile d'Elle, Quatrevaux (*Letourneux* in Lloyd *Fl. Ouest*); Chaillé-les-Marais (*Marichal*, *Pontarlier* in Lloyd *Fl.*); Vix (*Ayraud* in Lloyd *Fl.*).

**13. Helichrysum Stoechas** DC.! (h. Mus. p.) *Fl. fr.* t. IV, p. 132 (1805); Puel! *Cat. du Lot*, n° 1178, p. 192 (1850). — *Helichrysum seu Stoechas citrina angustifolia* Bauhin; Dom Fourmeault *Cat. Souillac*, etc. in Buc'hoz *Dict. univ. pl.* t. IV, p. 252 (1771). — *Gnaphalium arenarium* Delpon *Stat. du Lot*, n° 676 (1831), non L.  
Combefolle, canton de Saint-Germain-du-Bel-Air, arrondissement de Gourdon. — Friches pierreuses. — Terrain calcaire (jurassique). — Alt. 250 à 300 mètres. — Fl. 3 août 1855. — Récolté par M. E. de Valon.

Cette espèce est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans aucun détail à son sujet. Je me contenterai de rappeler qu'elle appartient au groupe assez nombreux de plantes méditerranéennes, à la fois littorales et montueuses, qui, étant répandues en abondance dans le bassin de la Gironde, trouvent encore des conditions suffisantes de végétation dans celui de la Loire, et viennent s'enchevêtrer complètement avec la flore occidentale.

**14. Leuzea conifera** DC.! (h. Mus. p.) *Fl. fr.* t. IV, p. 109 (1805); Puel! *Cat. du Lot*, n° 1228, p. 199 (1850).  
Combefolle, canton de Saint-Germain-du-Bel-Air, arrondissement de Gour-

don. — Coteaux pierreux. — Terrain calcaire (jurassique). — Alt. 250 à 300 m. — Fl. 12 juillet; fr. 3 août 1855. — Récolté par M. E. de Valon.

La distribution géographique de cette espèce dans le bassin de la Gironde offre une particularité remarquable que je dois signaler ici, car elle se retrouve pour quelques autres espèces, comme le *Stachelina dubia*, le *Cistus laurifolius*, etc., avec lesquelles elle forme un petit groupe intéressant.

Le *L. conifera* est commun dans le bassin du Rhône depuis les Alpes-Maritimes jusqu'aux Pyrénées-Orientales : comme l'*Inula spiræifolia*, dont je viens de parler, il pénètre dans les Cévennes calcaires du plateau central ; mais, à l'est, il ne dépasse pas le département de l'Ain, aux environs de Lyon, et, selon toute probabilité, cette localité dépend de la Flore du Rhône et non de celle du Jura.

A l'ouest, le *L. conifera* franchit la chaîne des Corbières comme l'*I. spiræifolia*, mais les deux plantes se comportent différemment. Tandis que cette dernière espèce remonte vers le nord jusqu'aux limites de la flore siliceuse de la Loire, dans le département de la Vendée, le *L. conifera*, touchant à peine au nord le département de la Gironde, s'étend à l'ouest jusque dans le département du Gers, en traversant les départements de l'Aveyron, du Lot et de Tarn-et-Garonne.

Voici l'indication précise de toutes les localités actuellement connues qui rentrent dans la Flore de la Gironde :

**FLORE DE LA GIRONDE.** — **LOT** : Puy d'Angély! (*Lacombe*), Payrolis! (*Puel herb.*), Pradines! (*Irat in Billot exsicc.*), aux environs de Cahors; Castelfranc (*Lamy ex Boreau litt.*); Montcuq! (*Puel herb.*); Combefolle près Saint-Germain-du-Bel-Air, arrondissement de Gourdon! (*E. De Valon*). **AVEYRON** : Salvagnac-Cajarc! canton de Villeneuve, arrondissement de Villefranche (*Bras*). **TARN-ET-GARONNE** : Bruniquel, Saint-Antonin, Bourg-de-Visa (*Lagrèze-Fossat*); Bouloë près Lauzerte (*Du Molin*); Montaigut! (*Bonysou; Lagrèze-Fossat in h. Puel*). **GERS** : Auch! (*Irat. in h. Puel*). **LOT-ET-GARONNE** : Roustide près Saint-Maurin! (*Du Molin in h. Puel*). **DORDOGNE** : Saint-Cyprien (*Delbos Rech. vég. Gironde in Mém. Soc. sc. phys. nat. Bord. t. I [1855], p. 468*).

**15. Scrofularia canina** L. *Sp. ed. 1,* p. 621 (1753) et *ed. 2,* p. 865 (1763); *Delpon Stat. du Lot,* n° 469 (1831); *Puel! Cat. du Lot,* n° 872, p. 140 (1848); *Irat!* in *Billot exsicc.* n° 1721 (1855). — *Scrophularia, Ruta canina dicta vulgaris* Bauhin; *Dom Fourmeault Cat. Souillac,* etc. in *Buc'hoz Dict. univ. pl. t. IV,* p. 250 (1771).

Entre l'Aiguille et le plateau d'Herbemols près Figeac. — Lieux incultes. — Terrain calcaire (trias). — Alt. 270 mètres. — Fl. 9 mai; fr. 22 juillet 1859. — Récolté par M. L. Puel.

Le *Scr. juratensis* Schleich., admis aujourd'hui généralement comme une

bonne espèce, a été longtemps désigné et l'est quelquefois encore dans les herbiers et dans les flores sous le nom de *Scr. canina* ; il est donc absolument impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de déterminer les limites géographiques de ces deux espèces.

Je dirai seulement ici que, dans le département du Lot, le *Scr. canina* est abondant, et habite exclusivement la région calcaire; il remonte depuis les bords du Lot (altitude inférieure d'environ 150 mètres) jusqu'aux plateaux jurassiques les plus élevés, par exemple, à Gréalou, arrondissement de Figeac, dont l'altitude est de 380 mètres.

(La suite à la prochaine séance.)

## SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1861.

PRÉSIDENT DE M. AD. BRONGNIART.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 décembre, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

MM. LOLLIOT, pharmacien, à Soissons (Aisne), présenté par MM. Watelet et Chatin ;

MARION DE BEAULIEU (René), rue Saint-Laurent, 8, à Nantes, présenté par MM. Viaud-Grand-Marais et Eug. Fournier ;

SALVE (Sébastien de), propriétaire, place des Prêcheurs, 4, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), présenté par MM. E. Faivre et J.-B. Verlot.

M. le Président annonce en outre une nouvelle présentation.

M. le Président annonce la mort de M. Louis Leclère, horticulteur, membre de la Société, décédé à Montivilliers (Seine-Inférieure), le 1<sup>er</sup> décembre dernier.

### *Dons faits à la Société :*

1<sup>o</sup> Par M. Eug. Fournier :

*In Ruellium de stirpibus epitome, per Leodegarium a Quercu, 1539.*

2<sup>o</sup> De la part de M. Treviranus :

*In Hyperici genus ejusque species animadversiones.*